



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la formation
et des affaires culturelles DFAC
Direktion für Bildung
und kulturelle Angelegenheiten BKAD

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 41
www.fr.ch/DFAC

Fribourg, le 21 février 2025

Procédure de consultation restreinte

Projet de règlement sur l'école de culture générale

Liste des destinataires :

- > La Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle
et, par elle, le Service de la formation professionnelle, la Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg, la Haute école de santé Fribourg et la Haute école de travail social Fribourg
- > La Direction de la santé et des affaires sociales
- > La Direction de la formation et des affaires culturelles
et, par elle, le Service de l'enseignement obligatoire de langue française, le Service de l'enseignement obligatoire de langue allemande, le Service des affaires universitaires et l'Université de Fribourg
- > Le Service de législation
- > L'Administration des finances
- > La Conférence des directeurs et directrices des écoles du degré secondaire supérieur
- > Les commissions d'école des écoles de culture générale
- > Le Conseil des jeunes
- > Le Syndicat des services publics (SSP) région Fribourg
- > L'Association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire supérieur